mant à niveau avec le niveau actuel du trottoir et la perte du loyer qui pourrait résulter par le fait de ces travaux.

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une entente soit faite avec le réclamant et la Cité, pour une somme de \$2,250 pour dommages somme suit: 10. pour le coût des travaux nécessités pour mettre la propriété du réclamant à niveau avec le trottoir de la rue, 20. da perte de lover qui résultera du fait des travaux pour mettre la dite propriété à niveau, si la Cité y est tenue.

Les autres questions, savoir: 10. Dépréciation de la propriété, 20. perte de loyer pour le temps qu'a duré la condition actuelle des bâtisses, quant au niveau, 30. le coût des travaux pour rendre la propriété accessible et 40. la responsabilité de la Cité pour une somme de dommages quelconques, même pour ladite somme de \$2,250 devant demeurer ouvertes pour être adjugées par la Cour, et que des instructions soient données aux avocats en conséquence.

4. Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, au sujet de la demande des régiments de se servir de la ferme Fletcher comme champ d'exercices.

Résolu: D'informer les requérants que le Bureau regrette de ne pouvoir se rendre à leur demande, la loi ne permettant pas de disposer du Parc Mont Royal pour d'autres fins que celles d'un parc public.

5.-Soumise une lettre de M. Thos. Donohue, demandant que la moitié de la police d'assurance à laquelle il a droit par moitié de la police d'assurance à laquelle il a droit par suite de ses services dans la brigade du feu, lui soit

Résolu: De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport.

6.—Soumise une communication de MM. J. R. E. Ducharme et J. E. Bernier, professeurs, demandant un octroi de quate de quatre cents dollars (\$400) pour payer les dépenses des piquents pique-niques qu'ils sont à organiser pour les mois de juil-let et course qu'ils sont à organiser pour les mois de juillet et août, à l'Ile Sainte-Hélène, pour les enfants.

Les pétitionnaires ayant déclaré qu'une somme de \$50 pour chaque pique-nique serait suffisante et qu'avec ce montant, ils s'engageront à ne plus rien demander, et

Vu que ces pique-niques sont organisés dans le seul but de récréer les enfants et de produire chez eux le goût des amuser les enfants et de produire chez eux le goût des amusements sains et le développement physique, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme do \$400 soit votée pour ces fins, ladite somme de vani et à mesure des vant être payée aux organisateurs au fur et à mesure des pique nice \$50 à channe piquepique-niques qu'ils organisateurs au fui de la lace pique-nique

7.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 15 mai 1911, à l'effet de retourner au Burean de conseil, tenue le 15 mai 1911, à l'effet de retourner, ainsi Bureau des Commissaires un rapport de ce dernier, ainsi Jureau des Commissaires un rapport de ce dernier, ainsi qu'un protêt servi à la Cité, au sujet de l'expropriation des rues $S_{\rm print}$ rues Sainte-Anne et du Collège.

Résolu: De référer ledit rapport ainsi que le protêt ci-

dessus mentionné, au Département en Loi pour rapport.

L. N. SENECAL, Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE re CHANGEMENT DES NOMS

Compte rendu de l'assemblée du 9 juin.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Lé-numer, Dans de Chevins Larivière, président, Létourneau, Drummond, Monahan, Emard. Assistent aussi à l'assemble. ^{assemblée} M. l'échevin Roux et le Greffier de la Cité de la Cita la Cité.

 L_e procès-venbal de la dernière assemblée est lu et aprouvé prouvé.

Soumis et lu un extrait du procès verbal d'une assem-Soumis et lu un extrait du procès verbal d'une assem-blée du Conseil, tenue le 5 juin courant, renvoyant à cette Commission et trait aux changements des Commission des requêtes ayant trait aux changements des noms de rues.

Soumises aussi des communications reçues par le Greffier la Cita de la Cité au sujet de cette même question. Après mure délibération, il est

amount of damages consisting in the cost of grading the claimant's property to the present level of the sidewalk and the loss of rent which might result therefrom.

Resclved: That a report be made to Council, recommending that an agreement be entered into between the City and the claimant, for the payment of a sum of \$2,250 for damages, as follows: 10. for the cost of the works required to bring the claimant's property to the level of the sidewalk, 20. for the loss of rent which might result therefrom, if the City is bound to do said work.

The other questions, to wit: '10. Depreciation of the property, 20. loss of rent for the time the buildings have been in their present condition as to level, 30. the cost of works required to give access to the property and 40. the responsibility of the City for any amount of damages whatsoever, even as regards the said sum of \$2,250 to remain opened to be decided by the Court, and that instructions be given to the attorneys accordingly.

4.-Submitted a report from the Superintendent of Mount Royal Park, anent the application from the regiments to use Fletcher's Field for drilling purposes.

Resolved: That the applicants be informed that the Board regret they cannot grant their request, as the law does not allow to discose of Mount Royal Park for any other purposes than for a public park.

5.—Submitted a letter from Mr. Thos. Donahue, asking that one-half of an insurance policy to which he is entitled on account of his services in the fire brigade, be paid to him

Resolved: That the same be referred to the Chief of the Fire Department for a report.

6.-Submitted a communication from Messrs. J. R. E. Ducharme and J. E. Bernier, professors, asking for a grant of \$400 to pay the expenses of picnics for children which they are organizing for the months of July and August, at St. Helen's Island.

The applicants having declared that a sum of \$50 for each picnic would be sufficient and that they will not require any further amount, and

Whereas said picnics are organized for the sole object of recreating children and to develop in them the taste for sound amusements and physical culture, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$400 be voted for such purposes, said sum to be paid to the organizers as the picnics are being organized, to wit: \$50 for each picnic.

7.-Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council, held on the 15th May, 1911, referring back to the Board of Commissioners a report of said Board and a protest served upon the City, in connection with the expropriation of St. Ann and College streets.

Resolved: That said report as well as the protest above mentioned be referred to the Law Department for a report. Adjourned.

L. N. SENECAL,

Secretary.

SPECIAL COMMITTEE "re" CHANGE OF CERTAIN STREET NAMES.

Report of meeting held on the 9th June.

Present: Aldermen Larivière, Chairman ; Létourneau, Drummond, Monahan, Emard.

Ald. Roux and the City Olerk also attended the meeting.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of Council held the 5th June instant, referring to this Committee petitions in connection with the change of street names.

Submitted also communications received by the City Clerk in connection with the same question.